

**AVIS IMPORTANT !!**

**INSCRIPTIONS 2022-2023**

**pour la Maison Relais « Aerenzdallgemeng »**

Les fiches d'inscription seront en ligne à partir du 11<sup>er</sup> avril 2022 et pourront être déposées en mains propres à la maison relais :

- Pour toute nouvelle inscription, les jours suivants :
  - Mercredi, le 4 mai entre 16.00-19.00 heures
  - Le samedi, 14 mai entre 09.00 et 12.00 heures
  
- Pour toute fiche de renouvellement, les jours suivants :
  - le lundi, 25 avril entre 16.00 et 19.00 heures
  - les mardis, 26 avril et 3 mai entre 16.00 et 19 heures
  - les mercredis, 27 avril et 4 mai entre 16.00 et 19.00 heures  
et
  - le mercredi, 11 mai entre 09.00 et 11.00 heures

Deux cas différents d'inscriptions seront possible :

1. Renouvellement de votre inscription
2. Nouvelle inscriptions

Vous trouvez en annexe, tous les informations nécessaires pour un renouvellement ou une nouvelle inscription.

**Les dossiers doivent être complet pour que votre enfant soit inscrit.**

## 1. Renouvellement de la fiche d'inscription

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les parents des enfants **déjà inscrits en 2021-2022**, les dossiers en cours peuvent être reportés pour **la rentrée 2022-2023**.

Nous vous demandons dans ce cas précis de bien vouloir remplir et **signer le formulaire renouvellement**.

### Pièces à joindre :

- Remplir et signer la fiche de renouvellement

#### Annexe 1 : (si changements)

- Copie de la carte de vaccination
- Copie de la carte de sécurité sociale de l'enfant
- Pour garantir la sécurité de votre enfant, on demande de bien vouloir renouveler également les **cartes d'identités de toutes les personnes** (mère, père, enfant, tierce personne)

#### Annexe 2 :

- Horaire

#### Annexe 4 : (si changements)

- Veuillez renouveler toutes les **autorisations** (autorisation tierce personne ; autorisation ; ...)

### Modalités d'inscription :

Veuillez déposer votre dossier complet **EN MAINS PROPRES** les jours et dates suivantes :

- le lundi, 25 avril entre 16.00 et 19.00 heures
- les mardis, 26 avril et 3 mai entre 16.00 et 19 heures
- les mercredis, 27 avril et 4 mai entre 16.00 et 19.00 heures  
et
- le mercredi, 11 mai entre 09.00 et 11.00 heures

## 2. Nouvelle inscription

Veuillez svp **remplir la fiche d'inscription**. Vous trouvez ci-joint les documents nécessaires :

### Pièces à joindre :

- Fiche d'inscription remplie
- Certificats de travail** des personnes investies du droit d'éducation attestant que vous occupez un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.
- Copie de la carte d'identité** des personnes investies du droit d'éducation ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant. (**Annexe 1**)
- Copie de la carte de sécurité sociale** de l'enfant. (**Annexe 1**)
- Copie de la carte de vaccination** de l'enfant. Les représentants légaux sont responsables que la copie de la carte de vaccination soit à jour. La Croix-Rouge luxembourgeoise ne fait pas de contrôle des vaccins. La collecte de cette donnée est ordonnée par la Division de l'inspection sanitaire du Ministère de la santé. (**Annexe 1**)
- Horaire** (**Annexe 2**)

### Ajouter les documents suivants, si votre enfant a une allergie :

- Le cas échéant un **certificat médical** attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

### Autres..

- Ordre de domiciliation** dûment rempli et signé, pour les nouveaux inscrits ou si vos coordonnées bancaires ont changé.
- Le cas échéant **copie du jugement/référé de droit d'éducation**.
- Nous vous prions de remplir l'Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) et de la joindre au renouvellement de l'inscription. (**annexe 9**).

### Modalités d'inscriptions :

La fiche d'inscription étant seulement valable avec les pièces justificatives nécessaires, nous vous invitons à vous procurer déjà maintenant les pièces suivantes pour compléter l'inscription lors de votre passage à la Maison Relais.

**Veuillez déposer votre dossier complet EN MAINS PROPRES les jours et dates suivantes :**

- Mercredi, le 4 mai entre 16.00-19.00 heures
- Le samedi, 14 mai entre 09.00 et 12.00 heures

### Phase d'adaptation

#### Pour les enfants du précoce et cycle 1

Une soirée d'information sera organisée jeudi, le **30 juin 2022 à 19 heures**. Des informations supplémentaires seront envoyés plus tard.

#### Pour les enfants du cycle 2 à 4

L'équipe éducative prendra contact avec chaque nouvelle famille.

Une phase d'adaptation est **obligatoire** pour tous les enfants qui fréquenteront la Maison Relais pour la première fois.

### 3. Informations multiples :

A partir du 29.08.2022, les enfants seront encadrés dans le nouveau bâtiment qui se situe à

**SERVICE D'EDUCATION ET D'ACCUEIL DE LA VALLEE DE L'ERNZ**  
**1, am Weier**  
**L-7661 MEDERNACH**

Si vous avez des questions par rapport au dossier, n'hésitez pas à nous contacter au 26 87 01 70 ou par mail à l'adresse suivante : [relais.medernach@croix-rouge.lu](mailto:relais.medernach@croix-rouge.lu)

### Dernier délai d'inscription pour l'année scolaire 2022/2023

**14 mai 2022**

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter les dossiers d'inscription remis **après le 14 MAI 2022**. Ils ne peuvent en effet uniquement être considérés au cas où la capacité maximale n'est pas encore atteinte.

Le délai d'inscription est fixé au **14 mai 2022** et priorité sera donnée aux parents qui travaillent ! Il est donc impératif de joindre les certificats de travail (pas de contrats, ni déclarations d'impôts) sur papier avec logo et cachet de l'entreprise ou vous travaillez ! Les parents qui ne travaillent pas à plein temps sont priés de faire rajouter leurs horaires de travail.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas de nous contacter au numéro 26 87 01 70 ou par email : [relais.medernach@croix-rouge.lu](mailto:relais.medernach@croix-rouge.lu).

Veillez agréer, chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

**Jill Van der Weken**

Responsable du Service d'éducation et d'accueil « Aerenzdallgemeng »